

# FLASH INFOS

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Accueil chaleureux, sens de l'hospitalité, fierté du label *Plus beaux Villages de France*, tels sont les messages que nous souhaitons faire passer en fleurissant notre village. Aussi la municipalité reconduit le **concours de fleurissement**. Les 4 critères retenus sont les suivants : densité, diversité des plantes, harmonie des couleurs et entretien de l'ensemble. Le jury passera au début de l'été.

**Trois prix seront décernés** au titre de **façades fleuries** (100€, 75€, et 50€) et un prix spécial **accueil du public** (75 €) sous forme de bons d'achat. Les gagnants 2015 seront sollicités comme membres du jury en 2016.

## PARTICIPEZ À LA VALORISATION DE BEUVRON-EN AUGE

L'Office de Tourisme a besoin de belles-photographies agrémentées d'un très court texte pour sa page Facebook. Faites des photos de votre activité (commerce, chambre d'hôtes, restaurants), une manifestation, votre jardin fleuri, un belle vue de Beuvron ou des alentours, un détail d'architecture ou un superbe coucher de soleil sur le Pays d'Auge ...

Elles seront reprises et mises en valeur sur la page Facebook de l'OT. Envoyez vos photos à :

[information@office-de-tourisme-cambremer.fr](mailto:information@office-de-tourisme-cambremer.fr)

## Site internet

Le site internet de la commune est en construction. En attendant son nom définitif, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

<http://beuvron-en-auge-normandie.jimdo.com>

## COMITÉ DES FÊTES

Les manifestations et fêtes animent le bourg et participent au maintien des commerces. Le Comité des Fêtes fait appel aux bonnes volontés et aux bénévoles attachés à perpétuer l'image festive de Beuvron.

## REJOIGNEZ-NOUS !

Gérard Sergent  
Président

## STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

### Faites preuve de civisme.

De Pâques à la Toussaint le stationnement est interdit à l'ouest de la Halle de 10h à 19h 30

**Utilisez les parkings fléchés.**



## DÉPÔT DES DÉCHETS

Le lieu de dépôt des déchets se situe près de la station d'épuration.

**Attention ne sont autorisés que les sacs noirs, jaunes, le verre et les cartons.**

Tous les autres déchets : ferrailles, gros appareils ménagers, pelouse et déchets verts etc... doivent être déposés à la déchetterie de Cambremer.

**Le site de Beuvron est uniquement réservé aux résidents.**